

Les activités physiques et sportives

Piscine

Mise à disposition de la **piscine** municipale les jeudis de 16h30 à 17h30 exclusivement pour les personnes inscrites au C.C.A.S. ayant réglé leur adhésion, sur présentation d'un certificat médical.

Coût annuel pour une **séance hebdomadaire piscine** : **20,50€** - règlement uniquement par chèque à l'ordre du Tr ésor Public.

Gymnastique

Le **CCAS** propose l'**activité gymnastique volontaire** aux personnes âgées de **55 ans et plus**, domiciliées à Petit-Quevilly.

Pour s'inscrire il vous faut

- > Compléter la fiche d'inscription
- > Fournir un certificat médical ou signer une décharge et une attestation d'assurance en responsabilité civile.

Coût annuel pour une **séance hebdomadaire gymnastique** : **86€** et pour 2 séances hebdomadaires :**164,50€** - rè glement uniquement par chèque à l'ordre du Trésor Public.

Inscription possible le **4 et 5 septembre 2023 de 9h à 12h30** au secrétariat de la Direction de l'Action Sociale - espace Saint-Julien - 26 rue Martial Spinneweber - sur rendez-vous au 02 32 81 50 89.

Reprise à partir du 11 septembre 2023 à la salle polyvalente Marcel-Paul



VILLE DE PETIT-QUEVILLY

Hôtel de ville Place Henri-Barbusse - BP 202 76141 Petit-Quevilly Cedex 02 35 63 75 00